



Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2026-37 visant à permettre une habitation bifamiliale de structure isolée comprenant un logement sans porte d'accès principale sur une façade adjacente à une rue publique aux 1990-1994, chemin Du Tremblay (lot 6 351 172)	17 août 2026 27 août 2026

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.vl@longueuil.quebec.
Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 27 août 2026.

Marilyne Tremblay
Assistante-greffière